

LE 12 MAI 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Joachim-de-Shefford, tenue le douzième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt (12-05-2020) siégeant par voie de visioconférence et à huis clos sous la présidence du maire monsieur René Beauregard.

La directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

SONT PRÉSENTS à cette visioconférence :

Le maire monsieur René Beauregard

Les conseillers, madame Francine Vallières Juteau, monsieur Pierre Daigle, madame Sophie Beauregard, messieurs Christian Marois et François Lamoureux et madame Johanne Desabrais. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par visioconférence, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame France Lagrandeur.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire, après avoir constaté le **QUORUM**, demande à la secrétaire de l'enregistrer au procès-verbal.

2020-05-091

ADOPTION DU HUIS CLOS

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

ATTENDU QUE l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé, depuis, à chaque 10 jours;

ATTENDU QUE le 6 mai le décret numéro 501-2020 prolonge l'état d'urgence jusqu'au 13 mai 2020 :

ATTENDU l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DÛMENT APPUYÉ par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence et que l'enregistrement de la présente séance soit ajouté à notre site internet.

2020-05-092

OUVERTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;

Monsieur le maire ouvre la séance à 20 h.

2020-05-093

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DÛMENT APPUYÉ par Pierre Daigle

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté et laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES

CONSTATATION DU QUORUM

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2- A- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

B- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 4- CORRESPONDANCE**
- 5- FINANCE**
 - 5.1 Rapport de la secrétaire-trésorière – Avril 2020
 - 5.2 Rapport de l’inspecteur municipal – Avril 2020
 - 5.3 Dépôt des états financiers 2019 et rapport du vérificateur par visioconférence
 - 5.4 Paiement retenu et ajustement clause carburant - Contrat déneigement saison d’hiver 2019-2020
 - 5.5 Dépôt du rapport financier semestriel
- 6- ADMINISTRATION**
 - 6.1 Autorisation comptes à payer – Mai 2020
 - 6.2 Nomination – Maire suppléant
 - 6.3 Suivi - Coop Au cœur du village
 - 6.4 Nomination du vérificateur – Audit de fin d’exercice financier 2020
 - 6.5 Proclamation de la Journée mondiale de la Croix-Rouge
 - 6.6 Marché public du pays de la poire – Demande d’aide financière
- 7- RAPPORTS ADMINISTRATIFS**
 - 7.1 Rapports verbaux ou écrits :
 - 7.1.1 Secrétaire-trésorière
 - 7.1.2 Inspecteur municipal en voirie et en environnement
 - 7.1.3 Protection incendie et/ou Sûreté du Québec
- 8- VOIRIE MUNICIPALE**
 - 8.1 Offres de service #2020-02 – Abats-poussière 2020
 - 8.2 Autorisation – Travaux de coupe d’herbe et débroussaillage le long des chemins 2020
 - 8.3 Offre de prix – Achat et transport de pierre concassée MG-20b pour le rechargement du 1^{er} Rang Ouest dans le cadre du programme de la TECQ
 - 8.4 Appel d’offres #2020-03 – Travaux de remplacement des ponceaux dans le 3^e Rang Ouest dans le cadre du programme RIRL
 - 8.5 Offre de service – Mandat à l’ingénieur pour la supervision des travaux concernant le remplacement des ponceaux dans le 3^e Rang Ouest
 - 8.6 Entretien des chemins d’hiver sous l’autorité du MTQ – Chemin de la Grande-Ligne et chemin Béthanie
- 9- URBANISME**
 - 9.1 C.P.T.A.Q. – Demande de lotissement des lots 3 988 874 et 3 987 859 pour vente à des fins agricole
- 10- SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE**
- 11- PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12- FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

2020-05-094

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 avril 2020 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

**SUR PROPOSITION de Sophie Beauregard
DÛMENT APPUYÉ par Francine Vallières Juteau
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l’unanimité :**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2020 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La réunion est tenue à huis clos et par visioconférence et aucune question n’a été reçue par courriel.

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance telle que listée ci-après :

- 4.1 Transport adapté pour nous Inc. : dépôt des États financiers 2019.

- 4.2 Au Diapason : demande de soutien financier, à la suite du report des activités de financement.
- 4.3 Au Diapason : Communiqué, La Marche, La Course Au Diapason est reportée.
- 4.4 MTQ : TECQ 2019-2023 – Programmation autorisée en voirie locale.
- 4.5 Mutuelle des municipalités : fermeture de dossier en sinistre, dégât d'eau résultant de la forte pluie de la tempête automnale, dans le chemin Hinds. Aucune faute ou négligence de la municipalité.
- 4.6 MRC : Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - La Haute-Yamaska lance un appel de projets.
- 4.7 MRC : réouverture partielle des écocentres de La Haute-Yamaska.
- 4.8 MRC : dévoilement de trois capsules vidéo *Inné de composter*.
- 4.9 Diverses correspondances remerciant le conseil pour le certificat-cadeau remis aux bénévoles.
- 4.10 Oasis santé mentale Granby et région : Remerciement pour le don, à la suite de l'annulation du Brunch bénéfice à cause de la Covid-19.

2020-05-095

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE – AVRIL 2020

Soumis au conseil : Rapport écrit portant sur les dépenses du 15 avril au 12 mai 2020 a été remis au préalable à tous les membres du conseil.

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DUMENT APPUYÉ par François Lamoureux

EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de la secrétaire-trésorière daté du 12 mai 2020 sur les autorisations de dépenses effectuées du 15 avril au 12 mai 2020.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

2020-05-096

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL – AVRIL 2020

Soumis au conseil : Rapport écrit en date du 7 mai 2020 portant sur les dépenses du 15 avril au 12 mai 2020 a été remis au préalable à tous les membres du conseil.

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DUMENT APPUYÉE par Pierre Daigle

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal daté du 7 mai 2020 sur les autorisations de dépenses effectuées du 15 avril au 12 mai 2020.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

2020-05-097

DÉPÔT AU CONSEIL DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR PAR VISIOCONFÉRENCE

Document soumis: Conformément à la loi, la secrétaire-trésorière dépose au conseil les états financiers au 31 décembre 2019, ainsi que le rapport du vérificateur. Copie du document a été remise à chacun des membres du conseil.

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois;

ATTENDU QUE pour protéger la santé de la population, la présente séance est tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers délibèrent et votent à cette séance par visioconférence ;

ATTENDU QUE Monsieur Tommy Lassonde, CPA auditeur présente son rapport par visioconférence;

ATTENDU QUE ce conseil est satisfait des explications fournies par le vérificateur ;

ATTENDU QUE les états financiers représentent fidèlement les opérations effectuées durant l'année 2019 ;

SUR PROPOSITION de Sophie Beaugard

DUMENT APPUYÉE par Christian Marois

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE les états financiers sont déposés conformément à la Loi et qu'ils représentent fidèlement les opérations autorisées et effectuées durant l'année 2019.

QUE le Rapport du vérificateur est déposé à la suite de la vérification comptable des livres de la municipalité.

QUE ce conseil accepte les états financiers et le Rapport du vérificateur tels que déposés.

2020-05-098

PAIEMENT RETENU ET AJUSTEMENT CLAUSE CARBURANT - CONTRAT DÉNEIGEMENT SAISON D'HIVER 2019-2020

Soumis au conseil : Rapport de l'ajustement du carburant.

ATTENDU QUE le contrat intervenu entre la municipalité et Transport J.P.D Choquette. Inc. stipule à l'article 12, que la retenue de 5 % du montant total dû est payable après acceptation des travaux par le conseil ;

ATTENDU QUE ce même article stipule que le paiement de cette somme sera différé jusqu'à complète acceptation desdits travaux ;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal n'a pas déposé de rapport mentionnant que les travaux concernant les panneaux de signalisation sont complétés ;

ATTENDU QUE le rapport de l'inspecteur municipal mentionne le montant de l'ajustement du carburant, tel que stipulé à l'article 16 alinéa 2 ;

SUR PROPOSITION de Pierre Daigle

DUMENT APPUYÉ par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité ;

QUE ce conseil conserve la retenue de 5 % comme dernier paiement à Transport J.P.D Choquette Inc. pour la saison 2019-2020, soit un montant de 11 806,04\$ taxes incluses.

QUE ce montant sera remis à l'entrepreneur lorsque les travaux de réparation des chemins, après la saison d'hiver, auront été effectués à la satisfaction de l'inspecteur municipal et du conseil municipal.

QUE ce conseil autorise le paiement d'un montant de 4 480 \$ qui sera payé à l'entrepreneur, pour l'ajustement du prix du carburant pour ladite saison, puisque la variation du prix du carburant est positive (augmentation de prix) de plus de 5 %, soit de 22.09 %.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 489-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil deux états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la municipalité.

2020-05-099

APPROBATION DES COMPTES À PAYER – MAI 2020

Soumis au conseil : Liste des comptes de mai 2020.

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DUMENT APPUYÉ par Francine Vallières Juteau

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE les salaires payés durant le mois d'avril 2020 sont ratifiés, soit du :

Dépôt #2000087 au dépôt #2000118 : **17 044.00\$**

QUE ce conseil approuve les comptes à payer tels que soumis ainsi que les dépenses effectuées et autorise le paiement des comptes dus, soit :

Chèque #2000109 au chèque #2000132 : 47 543.57\$

Paiement par internet : 14 579.62\$

Comptes à payer pour mai 2020 : **62 123.19\$**

QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles au budget pour ces fins.

2020-05-100

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

ATTENDU QUE pour des fins opérationnelles, il est souhaitable de nommer un maire suppléant en cas d'incapacité d'agir de monsieur le maire René Beauregard;

ATTENDU QUE ce conseil désire conserver le principe établi de l'alternance par numéro de siège ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DUMENT APPUYÉ par Sophie Beauregard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil nomme madame Francine Vallières Juteau conseillère au siège no.1, maire suppléant pour une période de trois (3) mois, soit du 13 mai 2020 au 18 août 2020.

SUIVI - COOPÉRATIVE AU CŒUR DU VILLAGE

Soumis au conseil : Dépôt du budget prévisionnel et réel de février-mars 2020.

2020-05-101

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR – AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2020

Soumis au conseil: Offre de service déposée par monsieur Danny Coderre, CPA auditeur, CA, de la firme FBL comptables agréés, pour un mandat d’audit des états financiers pour l’année 2020.

SUR PROPOSITION de Sophie Beauregard

DUMENT APPUYÉE par Francine Vallières Juteau

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l’unanimité :

QUE ce conseil accepte l’offre de service de la firme FBL comptables agréés, représentée par monsieur Danny Coderre, CPA auditeur, CA, pour effectuer un mandat d’audit des états financiers pour l’exercice qui se terminera le 31 décembre 2020.

QUE ces services de vérification pour 2020 seront payés suivant la lettre datée du 11 mai 2020 au prix de 6 850\$, plus les taxes applicables.

QUE les autres mandats seront facturés, si nécessaire, au taux horaire de chaque intervenant, plus les taxes applicables.

2020-05-102

PROCLAMATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE

Soumis au conseil : correspondance de la Croix-Rouge.

ATTENDU QUE la Croix-Rouge fait ici à Saint-Joachim-de-Shefford ce qu’elle fait partout ailleurs dans le monde, c’est à dire venir en aide aux sinistrés;

ATTENDU QU’en moyenne toutes les 11 heures au Québec, une équipe de bénévoles de la Croix-Rouge est mobilisée pour venir en aide à des gens dont la vie a basculé à la suite d’un sinistre;

ATTENDU QUE la population de la Haute-Yamaska / Brome-Missisquoi peut compter sur une équipe de bénévoles formés et spécialisés, prêts à intervenir en tout temps;

ATTENDU QU’en cas de catastrophe, la Croix-Rouge se prépare et prédispose de l’équipement d’urgence partout au Québec et aide aussi la population à se préparer en offrant des programmes comme *Prévoir l’imprévisible*;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge joue un rôle de premier plan en matière de prévention en offrant à la population des moyens de sauver des vies grâce à des programmes comme *Croix-Rouge natation, Secourisme avancé* ou *Gardiens avertis*;

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DUMENT APPUYÉE par Francine Vallières Juteau

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l’unanimité :

QUE ce conseil PROCLAME LE 8 MAI, Journée mondiale de la Croix-Rouge.

ET souligne le travail des bénévoles qui, depuis près de 113 ans, ont donné de leur temps pour venir en aide à des personnes vulnérables ici, dans la Haute-Yamaska / Brome-Missisquoi, et partout ailleurs au Canada.

2020-05-103

MARCHÉ PUBLIC DU PAYS DE LA POIRE – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE

Soumis au conseil : Lettre de madame Nancy Gauthier et Robert Brien, responsable à la préparation et au succès du « Marché public du Pays de la poire ».

ATTENDU QUE madame Nancy Gauthier et Robert Brien souhaitent organiser le 6^e « Marché public du Pays de la poire » le 30 août prochain ;

ATTENDU QUE cet événement connaît depuis le début un succès indéniable, tant auprès du public que des producteurs, artisans et marchands. Et nul doute que la notoriété de Saint-Joachim-de-Shefford s’en est aussi trouvée grandement rehaussée ;

ATTENDU QUE les organisateurs sollicitent un appui financier de 2 500\$ pour l’organisation de cet événement local ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DUMENT APPUYÉE par Christian Marois

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l’unanimité :

QUE ce conseil accepte de contribuer financièrement au 6^e « Marché public du Pays de la poire » qui aura lieu le 30 août prochain, pour le montant demandé de 2 500\$, qui permettra de mettre sur pied une campagne de communication en vue de créer une augmentation de l'achalandage et assurera le succès de la 6^e édition.

QUE le montant sera déboursé sur présentation de pièces justificatives concernant la campagne de communication.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CPTAQ Dossier 421399 : demande de Bertrand Ostiguy inc. pour l'exploitation d'une gravière sur une partie du lot 4 285 002 visant particulièrement l'agrandissement du site ayant fait l'objet d'une autorisation au dossier 213697 ainsi que des activités de concassage. La CPTAQ refuse la demande.

INSPECTEUR MUNICIPAL EN VOIRIE ET EN ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal dépose son rapport écrit des permis émis pour le mois.

PROTECTION INCENDIE ET SÛRETÉ DU QUÉBEC

Rapport du service d'incendie du 24 avril 2020.

2020-05-104

OFFRES DE SERVICE #2020-02 - AUTORISATION D'ACHAT ET TRAVAUX D'ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE POUR 2020

Soumis au conseil: Rapport de résultats des offres de prix reçues.

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DUMENT APPUYÉ par Pierre Daigle

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité:

QUE ce conseil approuve le rapport de l'ouverture des soumissions effectuées le 5 mai 2020.

QUE ce conseil autorise l'achat, le transport et l'épandage d'approximativement cent quarante-quatre mille (144 000) litres de chlorure de calcium et/ou magnésium liquide de 35 % de la compagnie Sel Icecat Inc. au prix de 0.296 \$/litre, plus taxes applicables pour l'année 2020.

QUE la compagnie Sel Icecat Inc. s'engage à transporter le chlorure et/ou magnésium de calcium liquide à 35 % sans frais supplémentaires.

QUE ce conseil autorise l'inspecteur municipal à faire épandre, sous sa supervision et lorsque nécessaire, du chlorure de calcium et/ou magnésium liquide à 35 % sur les chemins en gravier de la municipalité.

QUE le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer ledit contrat donnant effet aux présentes pour et au nom de la municipalité.

2020-05-105

AUTORISATION - TRAVAUX DE COUPE D'HERBE ET DÉBROUSSAILLAGE EN BORDURE DES CHEMINS – SAISON 2020

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal soumet l'offre de prix;

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DUMENT APPUYÉ par Sophie Beauregard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise les travaux de coupe d'herbe et de débroussaillage en bordure des chemins et dans les fossés, avec la machinerie appropriée et aux endroits déterminés par l'inspecteur municipal.

QUE les travaux de coupe d'herbe pour l'année 2020 seront effectués au mois de juin et à la mi-août, par Les débroussaillages Roxton Falls enr., représenté par monsieur Benoit Racine, pour un montant forfaitaire de 2570\$ plus taxes par coupe/passage.

QUE les travaux de débroussaillage le long des chemins (**côté nord**) seront effectués par Les débroussaillages Roxton Falls enr, représenté par monsieur Benoit Racine, pour un montant de 88\$/ l'heure pour l'année 2020.

QUE ces travaux soient exécutés sous la surveillance de l'inspecteur municipal, lequel est autorisé à louer la machinerie avec opérateur selon les besoins.

QUE le paiement total sera effectué à la fin des travaux sur présentation de factures et après approbation par le conseil.

2020-05-106

**OFFRE DE PRIX - ACHAT ET TRANSPORT DE PIERRE CONCASSÉE MG-20b
POUR LE RECHARGEMENT DU 1^{er} RANG OUEST DANS LE CADRE DU
PROGRAMME DE LA TECQ**

Soumis au conseil : Offre de prix pour l'achat et la livraison de pierre MG-20B

ATTENDU QUE la municipalité désire effectuer des travaux de rechargement de pierre concassée le 1^{er} Rang Ouest, sur une longueur d'environ 2 500 mètres.

ATTENDU QU'en vertu du Règlement numéro 559-2020 portant sur la gestion contractuelle de la municipalité, le conseil a choisi d'octroyer le contrat par le mode de gré à gré ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DÛMENT APPUYÉE par Francine Vallières Juteau

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte l'offre de prix de Normand Jeanson Excavation inc., pour l'achat et le transport de pierre concassée de calibre MG-20B, représentant une quantité maximale de 5 434 tonnes au prix de 16\$/tm (plus taxes).

QUE les travaux devront être exécutés entre le 14 et le 19 mai 2020 à la demande, et sous la supervision de l'inspecteur municipal en voirie.

2020-05-107

**APPEL D'OFFRES #2020-03 – REMPLACEMENT DE PONCEAUX DANS
LE 3^e RANG OUEST DANS LE CADRE DU PROGRAMME RIRL**

Soumis au conseil : Projet de cahier des charges pour les travaux de remplacement de ponceaux dans le 3^e Rang Ouest déposé par la firme Dave Williams ing.

ATTENDU QUE la municipalité a déposé une demande d'aide financière, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet *Redressement des infrastructures routières locales* (RIRL), afin d'effectuer les travaux de remplacement de deux ponceaux dans le 3^e Rang Ouest ;

ATTENDU QUE ces travaux ont été acceptés par le programme RIRL et que la municipalité a mandaté, par sa résolution no. 2020-02-034, la firme Dave Williams, infrastructure-civil, pour la conception des plans et devis pour le remplacement des ponceaux no. 31 et no. 31 dans le 3^e rang Ouest ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DÛMENT APPUYÉE par Sophie Beauregard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte les plans et devis tel que préparés et soumis par la firme Dave Williams, infrastructure-civil.

QUE ce conseil demande des soumissions pour la réalisation de travaux de réfection de deux (2) ponceaux, soit un de 900 mm PEHD L=17,0 et l'autre de 2700 mm T.T.O.A. L=35,0 m. Le remplacement de glissières, la réfection de la structure de chaussée et des lieux et divers menus travaux complètent le contrat.

QUE ce conseil désigne monsieur Dave Williams, ingénieur comme personne responsable pour fournir toutes informations concernant le présent appel d'offres et tout soumissionnaire doit s'adresser à ce seul responsable pour obtenir toute précision relativement à l'appel d'offres, conformément au règlement portant sur la gestion contractuelle de la municipalité.

QU' un avis public soit publié pour ces fins, dans le journal LA VOIX DE L'EST, édition du samedi 16 mai 2020 ainsi que dans le système électronique d'appel d'offres SEAO.

QUE les soumissions seront reçues jusqu'au **jeudi 4 juin 2020 à 11h** au bureau de la Mairie au 615, de la rue Principale à Saint-Joachim-de-Shefford. En raison de la pandémie du COVID-19 et de l'arrêté ministériel numéro 2020-014, la municipalité doit alors produire un enregistrement audiovisuel de l'ouverture des soumissions et, dès que possible, le rendre disponible dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO).

QUE rapport sur l'ouverture des soumissions et les prix reçus seront déposés au conseil lors d'une séance subséquente.

2020-05-108

**OFFRE DE SERVICE – MANDAT À L'INGÉNIEUR POUR LA SUPERVISION DES
TRAVAUX CONCERNANT LE REMPLACEMENT DES PONCEAUX DANS LE 3^e
RANG OUEST**

Soumis au conseil : offre de services professionnels pour la surveillance des travaux pour le projet de remplacement de 2 ponceaux dans le 3^e rang Ouest.

**SUR PROPOSITION de Pierre Daigle
DUMENT APPUYÉE par François Lamoureux
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :**

QUE ce conseil accepte l'offre de service de la firme Dave Williams, infrastructure-civil, et mandate ce dernier pour la surveillance des travaux pour le projet de changement de deux ponceaux dans le 3e rang Ouest.

QUE les services d'ingénierie relatifs à ce projet comprennent les activités définies ci-dessous :

- Surveillance chantier et bureau incluant réunion, procès-verbal, vérification des dessins d'atelier, décompte progressif, certificat, etc.;
- Coordination avec le client et différents intervenants au dossier;
- Gestion du laboratoire pour le contrôle qualitatif.

QUE le budget pour les honoraires requis pour la surveillance bureau s'élève à 9 500\$, dépenses incluses, plus taxes.

QUE les honoraires de la surveillance chantier, dépenses incluses plus les taxes applicables, seront selon la présence du surveillant au chantier :

- ½ journée : 400\$
- journée complète : 780\$

QUE le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tout document donnant effet aux présentes pour et au nom de la municipalité.

2020-05-109

ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER SOUS L'AUTORITÉ DU MTQ – CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE ET CHEMIN BÉTHANIE

Soumis au conseil : résolution de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle demandant d'appuyer leur demande en vue d'améliorer l'entretien d'hiver du Chemin de la Grande-ligne et Chemin Béthanie.

ATTENDU QU'il est sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec d'entretenir le chemin allant de la route 243 vers le Nord et portant le nom de Chemin de la Grande-ligne traversant Saint-Joachim-de-Shefford et Sainte-Anne-de-la-Rochelle, et change de nom pour le Chemin de Béthanie traversant Béthanie et Sainte-Christine jusqu'à la Route 116;

ATTENDU le volume important de circulation sur cette route reliant 4 municipalités et notamment empruntée par les travailleurs de BRB de Valcourt;

ATTENDU QUE l'entretien de ce chemin est sous la supervision de deux districts régionaux du Ministère des Transports, soit : de la Montérégie et de l'Estrie;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Christine et Sainte-Anne-de-la-Rochelle nous informe de leurs démarches auprès du ministère des Transports concernant le mauvais entretien d'hiver de cette route qui relie les quatre municipalités;

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DUMENT APPUYÉE par Francine Vallières Juteau

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil demande aux responsables du ministère des Transports qui desservent nos territoires d'apporter des correctifs sur la qualité de l'entretien du chemin Grande Ligne et du Chemin de Béthanie afin de permettre une circulation sécuritaire en tout temps.

QU'une copie de cette résolution soit envoyée au Ministre des Transports M. François Bonnardel, aux bureaux du Ministère des Transports de Sherbrooke, de la Montérégie, et aux municipalités de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Béthanie et de Sainte-Christine.

2020-05-110

C.P.T.A.Q. – DEMANDE D'ALIÉNATION DES LOTS 3 988 874 ET 3 987 859 POUR VENTE À DES FINS AGRICOLES.

Soumis au conseil : Demande d'aliénation à la C.P.T.A.Q., des lots 3 988 875, 3 988 874, 3 987 859 et 2 238 671 du cadastre du Québec, appartenant à monsieur Sylvain Dumont.

ATTENDU QUE monsieur Sylvain Dumont est propriétaire des lots 3 988 875, 3 987 859 et 3 988 874 situés sur le territoire de la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford ayant une superficie d'environ 39,87 hectares;

ATTENDU QUE le lot 2 238 671 du cadastre du Québec est situé dans la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ayant une superficie d'environ 46.14 hectares;

ATTENDU QUE le propriétaire désire conserver le lot 3 988 875 sur lequel est situé sa maison et ses dépendances et sur lequel il pratique de l'agriculture depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE le propriétaire souhaite vendre l'érablière située sur les lots 3 988 874 et 3 987 859, ayant une superficie de 16.80 hectares à un producteur acéricole;
ATTENDU QUE monsieur Sylvain Dumont joint à sa demande d'aliénation, son plan d'affaire en vue de poursuivre l'expansion de son projet d'entreprise agricole;
SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais
DÛMENT APPUYÉE par François Lamoureux
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :
QUE ce conseil appuie la demande d'aliénation des lots 3 988 874, et 3 987 859 du cadastre du Québec, ayant une superficie de 16.80 hectares, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q.), représenté et appartenant à monsieur Sylvain Dumont.
QUE cette demande ne contrevient pas à la réglementation municipale.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Puisque la réunion est tenue à huis clos et par visioconférence, aucune question n'est posée.

2020-05-111

FERMETURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été traités; la présente séance est levée à 20 h 55.

France Lagrandeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Secrétaire de l'assemblée

René Beauregard
Maire

« Je, René Beauregard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».